



Le Département renouvelle « 1,2,3 Nagez ! » pour l'été 2026 et étend le dispositif à 11 piscines

Amiens, le mardi 26 mai 2026

Le Conseil départemental de la Somme renouvelle son programme « 1,2,3 Nagez ! », destiné aux enfants en situation de handicap âgés de 4 à 18 ans. Entièrement gratuit pour les familles, ce dispositif d'apprentissage de la natation se déroulera du 6 juillet au 1^{er} août 2026 dans 11 piscines du territoire, avec l'arrivée de deux nouveaux équipements partenaires : Aquanès à Flixecourt et Viméo à Friville-Escarbotin. Les inscriptions ouvriront à compter du 1er juin 2026.

Un programme inclusif au service de l'apprentissage de la natation



Piloté par le Conseil départemental de la Somme, en partenariat avec les centres aquatiques, les clubs de natation locaux et des Maîtres-Nageurs Sauveteurs auto-entrepreneurs, « 1,2,3 Nagez ! » permet à des enfants en situation de handicap moteur, sensoriel, cognitif ou psychique de découvrir le milieu aquatique et d'apprendre à nager dans un cadre sécurisé, bienveillant et adapté. L'opération répond à plusieurs enjeux majeurs :

- ▶ favoriser l'accès à une pratique sportive souvent difficilement accessible ;
- ▶ réduire les inégalités liées au coût de l'apprentissage de la natation ;
- ▶ prévenir les risques de noyade ;
- ▶ permettre aux enfants de gagner en autonomie, en confiance et en aisance dans l'eau.

Dans un département fortement marqué par la présence de l'eau, l'apprentissage de la natation constitue un enjeu essentiel de sécurité publique, d'inclusion et d'épanouissement personnel.

11 piscines mobilisées dans tout le département

Pour cette édition 2026, le dispositif est proposé dans les piscines suivantes :

- Abbeville - Aqu'Abb
- Amiens - Aquapôle
- Amiens - Coliseum
- Corbie - Calypso
- Croixrault - Aquasoia
- Doullens - Eldorad'O
- Flixecourt - Aquanès
- Friville-Escarbotin - Viméo
- Ham - Aquari'Ham
- Moreuil - Alméo
- Roye - L'Arobase

L'extension du programme à Flixecourt et Friville-Escarbotin permet de renforcer le maillage territorial et de proposer une offre de proximité à davantage de familles samariennes.

Des séances adaptées et encadrées

Le programme se compose de cycles de 4 à 5 séances de 45 minutes à 1 heure. Les groupes, composés de 4 à 12 enfants maximum, sont encadrés par 1 à 3 maîtres-nageurs sauveteurs (selon la taille du groupe), issus des piscines partenaires ou des clubs locaux.

Chaque cycle est conçu pour permettre une progression des compétences entre la première et la dernière séance, dans une approche ludique et individualisée.

L'encadrement peut également être renforcé par l'intervention de professionnels de l'association Aid'Ensemble pour accompagner les jeunes présentant des Troubles du Neuro-Développement (TND).

L'intégralité du programme est financée par le Département de la Somme.

Ouverture des inscriptions le 1^{er} juin 2026

Les familles pourront inscrire leur enfant à partir du **1^{er} juin 2026** via les formulaires dédiés accessibles sur le site du Département sur somme.fr/savoir-nager.

Les équipes du Département reprendront ensuite contact avec les familles afin de confirmer les inscriptions selon les disponibilités.

Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme et Margaux Delétré, Vice-présidente en charge de la culture, du patrimoine et des sports, « *Avec le renouvellement de "1,2,3 Nagez !", le Département poursuit son engagement en faveur de l'inclusion, de l'égalité d'accès au sport et de la prévention des noyades. L'apprentissage de la natation est une compétence essentielle pour tous les enfants. Grâce à la mobilisation des centres aquatiques, des clubs partenaires et des maîtres-nageurs, 11 piscines accueilleront cet été des séances adaptées, gratuites et sécurisées pour les enfants en situation de handicap partout dans la Somme* »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

